

# Isopowder<sup>®</sup> IP 1501 a

**Additif haute performance  
pour chapes fluides à base de sulfate de calcium**

## Propriétés

**Isopowder<sup>®</sup> IP 1501 a** est un additif haute performance pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium (systèmes de revêtement dont l'épaisseur est supérieure à 1,5 cm) qui influe de façon très positive sur les caractéristiques à la fois de stabilisation et de fluidité. Isopowder<sup>®</sup> IP 1501 a modifie les propriétés thermiques (valeurs thermiques) des chapes fluides à base de sulfate de calcium grâce à la réflexion de la chaleur. Le revêtement de sol atteint ainsi des valeurs thermiques équivalentes à celles des revêtements de sol en linoléum.

## Domaines d'application

- **Chapes fluides à base de sulfate de calcium**

## Utilisation / Dosage

L'additif **Isopowder<sup>®</sup> IP 1501 a** est essentiellement incorporé à la production de mélanges secs (produits en sacs ou seaux). Dans le cas de stations de mélange mobiles pour chapes fluides à base de sulfate de calcium, l'additif Isopowder IP 1501 a est ajouté sur place directement à l'aide d'un malaxeur à mélange forcé.

**Dosage recommandé pour Isopowder<sup>®</sup> IP 1501a:**  
6,5 à «maximum» 7% du poids total.

## Utilisation

L'ajout d'Isopowder<sup>®</sup> IP 1501 a ne modifie pas les propriétés d'utilisation.

## Caractéristiques techniques :

<b>Forme</b>	Poudre
<b>Aspect</b>	Blanc/gris typique du produit
<b>Perte lors du séchage (%)</b>	max. 8,0
<b>Masse volumique apparente (kg/m<sup>3</sup>)</b>	300 à 600
<b>Valeur de pH (20°C), solution à 2%</b>	8,0 à 12,0
<b>Dosage recommandé (%) sur la base du poids total</b>	6,50 à 7,00

## Autres caractéristiques techniques

<b>Conditionnement</b>	A la demande
<b>Stockage</b>	Conserver dans son emballage d'origine fermé <b>dans un endroit frais et sec</b> . Tenir à l'abri des fortes chaleurs (à moins de 40°C). <b>Ne pas empiler les palettes</b> afin d'éviter la formation de grumeaux due à la pression et au cisaillement.
<b>Conservation</b>	1 an
<b>Consignes en matière de transport</b>	Aucun danger d'après les consignes en matière de transport connues.

Ces informations sont basées sur notre expérience et nos connaissances actuelles, en toute bonne foi. Elles n'entraînent toutefois aucune responsabilité légale de notre part. Nous nous réservons le droit d'apporter toute modification dans le cadre d'une avancée technique ou d'un développement en interne. Ces informations ne font que décrire les caractéristiques de nos produits et services et ne sauraient constituer de garantie quelle qu'elle soit. Elles n'exemptent pas l'acheteur de vérifier précisément les fonctions et possibilités d'utilisation des produits. Les tests d'adéquation des produits décrits relèvent exclusivement de la responsabilité de l'acheteur et doivent être effectués par du personnel dûment qualifié. Il en va de même en ce qui concerne la protection des droits des tiers.

Edition: janvier 2015

En cas de nouvelle édition, cette fiche technique n'est plus valable.